**Termes de référence pour la sélection d’un(e) consultant(e) pour l’élaboration d’une cartographie des associations et influenceurs clés œuvrant en matière de droits à la santé sexuelle et reproductive au Maroc**

1. **Contexte**

L’Association Marocaine de Planification Familiale (AMPF), a été constituée en 1971, conformément au Dahir Chérifien numéro 1-58-376, du 3 Joumada premier 1378 (15 novembre 1958), règlementant le droit d’association tel qu’il a été modifié et complété. L’AMPF a été reconnue d’utilité publique, par le décret numéro 72-477 du 8 juin 1972.

L’AMPF est membre à part entière de la Fédération Internationale de la Planification Familiale (IPPF). Depuis sa création L’AMPF est un acteur d’influence en ce qui concerne les questions de santé et de droits sexuels et reproductifs applicables au contexte national. Elle fonde son travail sur une assise statutaire conforme à la législation nationale et aux procédures fixées par l’IPPF.

La vision de l’AMPF est celle d’un Maroc où toutes les femmes, tous les hommes et tous les jeunes ont accès à l’éducation, aux informations et aux services en Santé Sexuelle et Reproductive /SSR dont ils ont besoin, et que la santé en général et la santé reproductive en particulier font partie des droits fondamentaux assurés.

Le plan stratégique 2016-2022 de l’AMPF est en cohérence avec le cadre stratégique de l’IPPF, et couvre quatre résultats transformateurs élaborés sur la base de l’analyse de la situation du contexte international et national, l’identification des besoins des différentes cibles :

* **Résultat 1 :** le Gouvernement respecte, protège et met en œuvre un arsenal juridique et des stratégies en faveur des Droits à la Santé Sexuelle et Reproductive (DSSR) et l’égalité de genre ;
* **Résultat 2 :** Chaque individu : hommes, femmes et jeunes jouit du libre choix d’exercer ses droits à la SSR ;
* **Résultat 3 :** Des services essentiels en SSR de qualité, intégrés et diversifiés, dispensés et facilement accessibles ;
* **Résultat 4 :** Association leader en DSSR, performante, crédible et redevable

Dans ce sens, l’AMPF partenaire Lead du programme RHRN2 au Maroc, intervient dans le domaine des Droits de la santé sexuelle et reproductive (DSSR) de tous les jeunes en se focalisant sur les plus marginalisés et vulnérables âgés entre 14 et 30 ans, avec toutes leurs diversités, y compris ceux en situation d’handicap, les filles dans les zones rurales victimes de VBG, les femmes en situation de vulnérabilité qui trouvent des difficultés à l’accès aux informations relatives à la SSR. Ce programme guidé par un consortium international piloté par Rutgers, encourage ces groupes vulnérables à plaider dans le monde présentiel et/ou digital en matière de leurs droits à avoir l’information et les services sûrs et disponibles.

La coalition MAROC dirigée par l’AMPF s’engage à préparer un climat convivial aux jeunes à travers l’élaboration de stratégies, des études, l’organisation d’ateliers de renforcement des compétences et conférences en DSSR, afin d’élargir leur liberté de choix et d’améliorer l’accès durable à l’information juste et crédible au profit de tous les genres dans toutes leurs diversités. C’est dans cette vision que vienne le processus de lancement de cette consultation qui cherche à réaliser un mapping des OSC et des influenceurs clés en DSSR au Maroc. Ce type d’étude nous aidera à faire le recensement des acteurs clés qui constitueront avec l’AMPF et sa coalition une cible de réseautage et d’alliances pour les activités à venir.

1. **Objectif de la consultation:**

Elaborer un mapping régional des associations et influenceurs clés en matière de la SSR et aux droits des jeunes sur le territoire marocain.

1. **Résultats attendus de la mission :**

La présente consultation permettra d’appuyer les OSC en DSSR et jeunes en matière de renforcements des compétences et de capacités en matière de santé sexuelle et reproductive et aussi de mettre en place des réseautages et un consortium national pour les DSSR au Maroc afin de proposer des interventions communes, contextualisées et adaptées à chaque région, qui garantiront aux jeunes leur droit à l’accès l’éducation en SSR. Il est ainsi demandé à travers cette mission de produire un rapport analytique qui comprendra :

* Une cartographie territoriale des associations et jardins d’enfants dans les régions ciblées qui comprend :
	+ Le nombre d’OSC répertoriés, visités, ventilés par ville, par mission et objectifs d’intervention, population cible…capacité d’accueil et par fonctionnement (détails à confirmer dans le plan d’action proposé).
	+ une analyse des besoins sur base d'enquêtes et des focus groupes pour chaque association en matière de DSSR
* Une cartographie des principaux influenceurs qui communiquent de manière positive ou négative sur les SDSR
	+ Nom de l'influenceur Rôle (par exemple, célébrité populaire, leader religieux ou communautaire, scientifique, etc.)
	+ Principal canal de communication
	+ En ligne/hors ligne
	+ Nombre de communications positives pendant la période de référence par l'influenceur
	+ Thème(s)
	+ une analyse des besoins sur base d'enquêtes et des focus groupes pour chaque influenceur clé en matière de DSSR
* Un plan d’action pour le renforcement des capacités des OSC et influenceurs clés en DSSR,
1. **Activités à mener par le/la consultant.e :**
* Synthèse des données existantes (pulications et autres documents existants)
* Inventaire des associations et influenceurs disponibles et en activité sur les DSSR
* Elaboration de fiches informatives pour chaque association et influenceur qui constitueront, à la fin de la mission, la base de l’annuaire prévu du mapping
* Un listing des associations oeuvrant dans le domaine de DSSR avec une analyse des domaines et des capacités d’intervention, coordonnées, mission, ….
* Visite des 07 régions et rencontre d'informateurs clés pour consolider la liste des services disponibles pour les jeunes en matière de DSSR
* Cartographie par région (de préférence logitiels SIG)
* Analyse et rédaction d'une synthèse les associations et influenceurs clés en matière de DSSR sur le territoire Marocain.
* Mise en place d’un plan d’action de renforcements des capacités des OSC et influenceurs clés en DSSR

Le/la consultant/e devra proposer une méthodologie de type croisée (analyse de documents et enquête de terrain), avec une forte dimension participative. L’enquête sur le terrain doit se dérouler dans le respect des normes et standards de l’éthique exigée par les normes internationales et les exigences du programme RHRN2 en matière des données personnelles. Une méthodologie devra être développée par le/ la consultant/e pour l’analyse des informations recueillies et un croisement avec l’analyse documentaire pour produire un rapport synthétique et détaillé des caractéristiques et modalités demandées.

1. **Régions prioritaires :**

Rabat-Salé, Grand Casablanca, région de l’Oriental, Tanger-Tétouan- Al Houceima, Marrakech-Tensift-Al Haouz, Fès- Méknes et Souss Massa.

1. **Livrables**

Le.la consultant.e doit fournir les éléments suivants :

 **Rapport initial**

Le rapport initial comprendra une planification et un calendrier, des questions de recherche, des méthodologies (conception de l'étude, et instruments et outils suggérés) à appliquer, des considérations éthiques, des risques et des stratégies d'atténuation.

 **Rapport préliminaire**

Le rapport Draft doit être rédigé en Français et contenir toute l’information nécessaire sur le mapping réalisé

 **Coordination d'une session de validation avec le comité de suivi de l’AMPF**

Cette session comprend également une présentation des résultats ;

 **Rapport final** avec intégration du feedback.

1. **Durée de la prestation**

La durée de la prestation est de 25 jours

1. **Profil et qualifications requises**

Etre titulaire d’au moins d’un niveau Master en relation avec les projets de développement, management des projets, Recherche et développement, santé publique humaines ou sociales ou d’un niveau similaire. Le consultant devra avoir les compétences suivantes :

1. **Compétences générales**
* Facilité dans la collecte des données qualitatives et quantitatives
* Avoir une expérience prouvée dans la supervision d’équipes ;
* Aptitudes à écrire des rapports de qualité en français ;
* Avoir une bonne connaissance du français, l’anglais est un atout
1. **Compétences spécifiques**
* Solides compétences en matière de communication interpersonnelle et orale ;
* Compétences de haut niveau en matière de planification, d'organisation et de gestion du temps
* Excellentes capacités d'analyse, de communication et de rédaction de rapports.
* Excellente capacité en méthodologie de recherche qualitatives et quantitatives
1. **Respect des principes fondamentaux**
* Une approche transformatrice de genre (ATG) ;
* Inclusivité ;
* Participation significative et inclusive des jeunes (PSIJ);
* Ne pas faire de mal ;
* La responsabilité
1. **Expérience**
* Au moins 5 années d’expériences prouvées en gestion et/ou évaluation de projets ou programmes d’appui aux OSC, aux femmes, aux jeunes, aux médias et autres groupes ;
* Connaissance approfondie et expérience des entretiens avec des informateurs clés, des études documentaires et de la facilitation des discussions de groupe ;
* Expérience de la recherche sur les OSC, les jeunes et la santé sexuelle et reproductive ;
* Avoir une expérience avérée dans la conception des outils de collecte des données qualitatives ;
1. **Calendrier et budget**

La consultation sera réalisée sur une période de 25 jours à la date de la signature du contrat. Les modalités de paiements seront en deux tranches :

La 1ére tranche de 30 % du montant global : à la date de signature du contrat et la 2éme tranche de 70% après l’achèvement de la consultation et remise des livrables finaux.

1. **Soumission**

- Un CV détaillé et actualisé ;

- Une offre technique

- une offre financière détaillée

- Deux références du candidat(e) sur des consultations similaires et produits de consultations si possible

L’ensemble des documents est à adresser par Email à : ampf@ampf.org.ma, tout en mentionnant en objet : ‘consultation pour Mapping- programme RHRN2’

Seuls les candidats sélectionnés seront contactés. L’AMPF est un employeur respectant l’égalité professionnelle.

Le délai de dépôt des candidatures est fixé 14 Novembre 2021 avant minuit.